



# Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

---

Réunion restreinte

Animateur : M. PAREUX

---

## PV du 7 avril 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financière.*

### **MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :**

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

**→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

### **FEUILLES DE MATCH :**

**En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.**

**La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Epreuves Autres compétitions, Edition et extractions, rencontres, feuille de match 1 exemplaire PDF, Sélectionner une ou plusieurs poules et la date de match).**

**Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.**

## **AFFAIRES GENERALES**

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



## **Résultat du club qualifié pour les Quarts de Finale de la Coupe Nationale Futsal :**

- ETOILE LAVALLOISE FC 1 / DIAMANT FUTSAL 1 : 5-2

## **CHAMPIONNAT FUTSAL**

Pour info : 2 arbitres officiels seront désignés sur les matchs à la charge du club recevant.  
Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

### **FMI NON PARVENUE DU 29/03/2026**

#### **Match n° 54990837 \* ST CHERON ES 1 / ORSAY BURES FC 1**

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1<sup>er</sup> avertissement et amende réglementaire à ST CHERON ES pour absence de la tablette.

### **FMI NON PARVENUE DU 05/04/2026**

#### **Match n° 54990875 \* EPINAY 91 FC 1 / MNVDB FC 1**

1<sup>ère</sup> demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 14/04/2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux 2 clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

#### **- Match n° 54990825 – PIMENT NOIR 2 / LA GRANDE OURSE 1 remis au 03/04/2026**

Demande de PIMENT NOIR de changement de date via Footclubs pour jouer le 22/05/2026.

Accord de LA GRANDE OURSE

Refus de la Commission pour la date du 22/05/2026.

La fin du championnat est le 17/05/2026 et les rencontres doivent être jouées avant cette date.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

La Commission demande au club de PIMENT NOIR de proposer une date pour jouer cette rencontre dans les plus brefs délais.

#### **- Match n° 54990844 – ORSAY BURES FC 1 / MNVDB FC 1 du 08/04/2026**

Demande de MNVDB FC de changement de date via Footclubs pour jouer le 13/05/2026.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 08/04/2026.

#### **- Match n° 54990841 – REDS MENNECY FUTSAL 1 / LA GRANDE OURSE 1 du 12/04/2026**

Demande de REDS MENNECY FUTSAL de changement de gymnase via Footclubs.

Accord de la Commission pour jouer à la Halle des Sports à CHAMPCUEIL.



## COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Le tirage des ½ finales aura lieu le mardi 14/04/2026 à 11h00 au District.

Les ½ finales se joueront dans la semaine **du 27/04 au 03/05/2026**.

### **Résultats des ¼ de finale (semaine du 30/03 au 05/04/2026) :**

- 1 - CROSNE FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 1 : 2-5
- 2 - VILLABE ETS 1 / EPINAY 91 FC 1 : 2-3
- 3 - MYA FUTSAL 1 / ST CHERON ES 1 : 5-0 F
- 4 - DIAMANT FUTSAL 3 / 830 FUTSAL 1 : 10-1

Rappel :

Sont exemptés du tirage, les clubs encore qualifiés en Coupe Nationale Futsal et en Coupe de Paris Futsal.

En cas d'engagement de plusieurs équipes en Coupe de Paris, la première équipe éliminée entrera en Coupe de l'Essonne, même si l'équipe engagée en Coupe Nationale de Futsal est qualifiée pour cette compétition. (Article 4.2 du règlement de la Coupe de l'Essonne Futsal Seniors).

A partir des quarts de finale, les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en Coupes Nationale Futsal et L.P.I.F.F devront présenter une équipe.

### **- Match n° 55492260 – MYA FUTSAL 1 / ST CHERON ES 1 du 03/04/2026**

Lecture FMI.

La Commission enregistre le forfait de l'équipe de ST CHERON ES 1.

Amende réglementaire à ST CHERON ES.

Frais d'arbitrage (2) à la charge de ST CHERON ES (art. 17.1 du RSG du DEF).

L'équipe de MYA FUTSAL 1 est qualifiée pour le tour suivant.

**Prochaine réunion le mardi 14 avril 2026**